

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 706

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le blocage et les combines

En même temps que sont apparues, outre l'inévitable dégradation de certains services aux usagers, les combines plus ou moins paralégales: les expertises et autres études confiées à l'extérieur se sont multipliées (à l'Office de la justice, principalement), non sans attirer l'attention courroucée de certains parlementaires. Il y a eu aussi prolifération d'«auxiliaires déguisés», dont l'effectif officiellement recensé a passé de 510 à la fin de 1974 à 765 six ans plus tard; ces derniers ont été titularisés en 1981, «pour éliminer une inégalité au sein du personnel». Avec, en prime, la soumission du nombre des auxiliaires à l'attention du parlement: 1661 postes inscrits au budget pour 1983, 1745 (+ 84) à celui de l'an prochain.

Les objectifs de la majorité bourgeoise qui a imposé à l'époque et renforcé récemment le dispo-

sitif dit du plafonnement du personnel sont évidemment multiples: «moins d'Etat» et plus de privatisation sectorielle bien sûr, vente d'équipements informatiques aussi sans doute, et surtout ancrage à tous les niveaux de l'idée du «Personalstopp». Dans cette perspective, on suit avec intérêt le débat qui se poursuit actuellement dans les cantons de Vaud et de Zurich, l'un et l'autre dominés par un fort parti radical. A titre documentaire, on peut relire le passage y relatif du manifeste électoral 1983 des radicaux («Nos convictions», p. 85): «La politique du personnel du secteur public requiert une organisation flexible des structures d'engagement et de salaires, prenant mieux en considération les diverses prestations exigées et les conditions régionales du marché du travail. Pour d'éventuelles revisions de la classification des fonctionnaires, lors des adaptations du salaire réel ainsi que pour les allocations de renchérissement, il n'y a pas lieu de poursuivre la tendance actuelle au nivellement.» Du «cran»? peut-être! Du «cœur»? pas beaucoup. Et surtout peu de sens des responsabilités, dès lors que le blocage linéaire des effectifs se dilue dans le règne de la combine.

COURRIER

Du bon usage de nos fusils d'assaut

«Tribune de Genève» (3 novembre 1983):

«Des enfants de dix ans initiés au tir avec des fusils d'assaut. Le commandant de compagnie a remis aux enfants, âgés de 10 à 14 ans, armes et munitions pour tirer sur des cibles à forme humaine. (...) Par ailleurs, ce sont les enfants eux-mêmes qui ont demandé s'ils pouvaient tirer. Quant aux cibles de forme humaine, il s'agit, selon le DMF, de cibles usuelles pour des exercices de tir.»

Cible usuelle: la forme humaine.

Et usuel, pour des enfants, de tirer avec des fusils d'assaut. De sorte qu'il devienne usuel, à leur imagination, de tirer sur des êtres humains.

Autrefois, nous nous contentions de «faire des cartons».

Comme le Département militaire fédéral «estime que de telles actions sont "tout à fait admissibles"», je prends l'humble et respectueuse liberté de demander si, par hasard, quelque part, sans le savoir, le DMF n'aurait pas, légèrement, perdu les pédales.

Simple question sans commentaires. Il suffit d'entrevoir ces petits, au fusil d'assaut comme des grands, tirer sur des cibles à forme humaine.

Edmond Kaiser

N.B. Je ne m'en prends ni à l'armée, ni à l'armement, ni aux enfants victimes de ce délire, mais à ceux qui mettent ces armes et ces cibles aux mains de ces enfants. Comme à ceux qui l'estiment «admissible» et «usuel».

DEMAIN COMMENCE AUJOURD'HUI

Santé: la donne démographique

Système de santé: l'heure est à la recherche de boucs émissaires, rendus responsables de l'explosion des coûts. Au premier rang de ces boucs émissaires, les hôpitaux! Nul doute que les établissements hospitaliers pèsent lourdement sur les budgets de la santé. Encore s'agit-il de comprendre pourquoi et dans quelle mesure ces charges peuvent être corrigées.

Sans ambition de faire le tour du problème en quelques lignes, voici en tout cas un point de repère.

Le vieillissement inéluctable de la population résidant en Suisse va conditionner l'évolution prospective de notre politique de santé (si elle existe vraiment!). Et on peut déjà savoir dans quelles proportions: tous ceux et toutes celles qui auront plus de 57 ans en 2040 sont déjà nés. Les données (du problème, pas encore comprises aujourd'hui, sont donc déjà connues (pas de grandes modifications des taux de mortalité par âge à attendre pendant ces prochaines décennies).

Première certitude. D'ici à 2040, la part des habitants qui dépassent 65 ans (1980: 14%) atteindra plus d'un cinquième de la population (21%) si se réalise une variante démographique haute (remontée de la fécondité et maintien constant de l'indice conjoncturel) au seuil de remplacement des générations; cette part (voir tableau) atteindra plus du

Années	1980	2040	2040	2040
Variante		forte	moyenne	faible
Nombre habitants (millions)	6,3	6,7	5,8	4,9
0 - 19 ans	%	28	26	22
20 - 64 ans	%	58	53	54
65 ans et plus	%	14	21	28

quart, si se confirme une variante basse, avec une natalité stable au très bas niveau actuel (1,5 enfant par femme en âge de procréation, diminution du